



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 04 PARIS, 2012-04-01

SOMMAIRE

Ravageurs & Maladies

- [2012/069](#) - Premier foyer d'*Anoplophora glabripennis* au Royaume-Uni
- [2012/070](#) - Interceptions néerlandaises de larves de cérambycidés dans du bois d'emballage pour des pierres venant de Chine
- [2012/071](#) - Foyer de *Scirtothrips dorsalis* dans une serre au Royaume-Uni
- [2012/072](#) - Incursion d'*Helicoverpa armigera* aux Pays-Bas
- [2012/073](#) - Situation de *Globodera pallida* en Finlande en 2011
- [2012/074](#) - '*Candidatus Liberibacter asiaticus*' détecté pour la première fois au Texas et California (US)
- [2012/075](#) - Premier signalement du *Pepino mosaic virus* à Chypre
- [2012/076](#) - Premier signalement du *Pepino mosaic virus* en Grèce
- [2012/077](#) - Premier signalement du *Pepino mosaic virus* au Mexique
- [2012/078](#) - Premier signalement de *Phytophthora ramorum* en Grèce
- [2012/079](#) - Premier signalement de *Mycosphaerella pini* en Norvège
- [2012/080](#) - Premier signalement de *Chalara fraxinea* au Royaume-Uni
- [2012/081](#) - Manuel australien pour l'identification des mouches des fruits

Plantes envahissantes

- [2012/082](#) - Premier signalement d'*Euphorbia davidii* en Hongrie
- [2012/083](#) - *Hygrophila polysperma* trouvée dans des eaux thermales en Allemagne et en Pologne
- [2012/084](#) - Nouvelle plante exotique trouvée en Corse (FR) et statut des autres plantes exotiques
- [2012/085](#) - Un protocole pour déterminer les restrictions d'utilisation des plantes ornementales exotiques envahissantes
- [2012/086](#) - Enquête française sur la façon dont les plantes exotiques envahissantes sont perçues par les municipalités et les paysagistes
- [2012/087](#) - Un nouveau livre pour identifier les plantes exotiques envahissantes pour le grand public
- [2012/088](#) - Un nouveau journal international en ligne sur la gestion des invasions biologiques
- [2012/089](#) - Symposium international sur les tendances actuelles en protection des plantes, Belgrade (RS), 2012-09-25/28

2012/069 Premier foyer d'*Anoplophora glabripennis* au Royaume-Uni

L'ONPV du Royaume-Uni a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier foyer d'*Anoplophora glabripennis* (Coleoptera: Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) sur son territoire. Le ravageur a été trouvé en mars 2012 près de la ville de Paddock Wood dans le Kent, sud-est de l'Angleterre. Même si cet insecte avait été intercepté auparavant, avec des découvertes occasionnelles d'adultes isolés (SI OEPP 2010/124), c'est la première fois qu'un foyer est détecté au Royaume-Uni. Le foyer a été découvert au cours d'une prospection annuelle de routine dans un site où un seul adulte d'*A. glabripennis* avait été trouvé en 2009. Bien qu'aucun lien confirmé n'ait été établi, le site est proche d'un importateur de pierres venant de Chine et le bois d'emballage utilisé pendant le transport des pierres est suspecté d'être la source de cette découverte initiale. Au cours de la prospection annuelle, des scientifiques de Forest Research ont remarqué des marques suspectes sur un *Salix caprea* poussant dans une haie près d'une zone agricole. Les larves ont été collectées dans cet arbre et identifiées comme étant *A. glabripennis* (caractéristiques morphologiques et séquençage ADN). L'étendue du foyer est en cours d'investigation mais il a été confirmé qu'au moins 20 autres arbres étaient infestés, dont des *Acer campestre*, *Acer pseudoplatanus*, *Betula pendula*, et *Salix fragilis*. Des mesures d'éradication sont appliquées. Tous les arbres infestés sont en cours d'élimination, ainsi que les autres arbres de la même espèce dans un rayon de 100 m. Les deux pépinières qui sont situées dans un rayon de 2 km autour du foyer ont été soumises à des restrictions de déplacement de végétaux.

Le statut phytosanitaire d'*Anoplophora glabripennis* au Royaume-Uni est officiellement déclaré ainsi: **Présent dans un site (soumis à éradication)**.

Source: ONPV du Royaume-Uni (2012-04).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ANOLGL, GB

2012/070 Interceptions néerlandaises de larves de cérambycidés dans du bois d'emballage pour des pierres venant de Chine

L'ONPV des Pays-Bas a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP que lors de la surveillance de routine des sites d'importations de bois d'emballage qui présentent des risques élevés, de nombreuses pièces de bois d'emballage associées à des pierres ont été trouvées infestées par des larves vivantes de cérambycidés (Coleoptera: Cerambycidae). Dans 4 entreprises importatrices différentes, du bois d'emballage a été trouvé infesté par au moins 29 larves vivantes de cérambycidés: 17 larves de Prioninae, 10 larves d'*Apriona germani**, 1 larve d'*Anoplophora glabripennis* (Liste A1 de l'OEPP) et 1 larve identifiée provisoirement comme étant *Hesperophanes campestris* (Liste A2 de l'OEPP). Tout le bois d'emballage infesté provenait de Chine.

L'un de ces sites d'importation était récent et n'avait donc pas pu faire l'objet d'une surveillance spécifique au cours des années précédentes. Dans cette entreprise, tout le bois d'emballage infesté portait la même marque (NIMP 15) et chaque conteneur était accompagné d'un certificat phytosanitaire attestant qu'un traitement thermique avait été réalisé conformément à la NIMP 15. Comme les cérambycidés infestent les arbres vivants ou dépérissants ayant conservé leur écorce (et non pas le bois mort sans écorce), il est soupçonné que le traitement n'a pas été réalisé ou n'a pas été efficace. Les autorités chinoises ont été contactées pour initier des investigations. Toutes ces interceptions sont considérées en non-conformité avec les exigences spécifiques de l'UE pour le bois

d'emballage (Annexe IVAI-2 de la Directive du Conseil 2000/29/CE modifiée). Par conséquent, tout le bois d'emballage infesté (ainsi que tout le bois d'emballage portant la même marque NIMP 15 dans chaque site importateur) fera l'objet d'un traitement ou d'une destruction. Pour le site nouvellement identifié, une surveillance spécifique sera aussi menée à proximité de l'entreprise, selon les procédures standards déjà appliquées pour les autres sites à risque élevé. Comme sur ce site, la plupart des envois de pierres avaient été importés via un autre Etat Membre de l'UE, une proche coopération sera initiée pour éviter que cela ne se reproduise.

Pour toutes les espèces de cérambycidés mentionnées ci-dessus, le statut phytosanitaire aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi: **Absent, intercepté seulement.**

* **Note:** Aux Pays-Bas, une ARP sur les espèces d'*Apriona* a été réalisée en juin 2010 et des mesures obligatoires sont désormais prises contre ces organismes. En outre, une ARP de l'OEPP est en préparation pour la région OEPP.

Source: ONPV des Pays-Bas (2012-04).

Ibáñez Justicia A, Potting R (June 2010) Pest Risk Assessment *Apriona* species (*A. germari*, *A. japonica* and *A. cinerea*). NPPO of The Netherlands, Wageningen (NL), 27 pp. www.vwa.nl/txmpub/files/?p_file_id=2001667

Mots clés supplémentaires : interceptions

Codes informatiques : 1APRIG, ANOLGL, HESOCA, CN, NL

2012/071 Foyer de *Scirtothrips dorsalis* dans une serre au Royaume-Uni

En mai 2008, la présence de *Scirtothrips dorsalis* (Thysanoptera: Thripidae - Liste A2 de l'OEPP) avait été détectée dans trois serres d'un jardin botanique dans le sud de l'Angleterre, et des mesures phytosanitaires avaient été prises pour éliminer le ravageur. En février 2012, le ravageur était éradiqué avec succès dans deux serres, mais était à nouveau trouvé dans une des trois serres. Une interdiction de déplacement des plantes est toujours en place dans la serre concernée afin d'éviter toute dissémination, et pour le moment *S. dorsalis* ne s'est pas disséminé ailleurs. Après un programme de traitements, le ravageur n'a plus été détecté pendant 3 mois au cours du printemps et de l'été 2011, mais au milieu de l'été *S. dorsalis* a été détecté à nouveau. Une campagne d'éradication basée sur des traitements se poursuit.

La situation de *Scirtothrips dorsalis* au Royaume-Uni peut être décrite ainsi: **Transitoire, trouvé pour la première fois en 2008, désormais seulement dans une serre d'un jardin botanique, soumis à éradication.**

Source: Site Internet de la CIPV. Official Pest Reports - Royaume-Uni. *Scirtothrips dorsalis* (2009-01-28). <https://www.ippc.int/index.php>

Communication personnelle avec Dr Eyre (Fera, 2012-03).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : SCITDO, GB

2012/072 Incursion d'*Helicoverpa armigera* aux Pays-Bas

L'ONPV des Pays-Bas a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la découverte d'une seule larve d'*Helicoverpa armigera* (Lepidoptera: Noctuidae - Liste A2 de l'OEPP) dans des plantes en pot de *Pelargonium* destinées au consommateur final. Cette larve a été détectée le 2012-03-06 au cours d'une inspection de routine d'un lot de 10 000 plantes en pot de *Pelargonium* cultivées dans une serre. Une inspection détaillée a révélé que plusieurs plantes du même lot présentaient des dégâts causés par les larves en s'alimentant. Aucun dégât ni d'autres signes du ravageur n'ont été trouvés dans les lots adjacents. Des mesures d'éradication sont appliquées et comportent au moins deux pulvérisations d'insecticide avant la libération d'un lot. D'autres investigations menées dans l'entreprise concernée pour retracer la source de cette incursion ont révélé qu'elle était directement liée à l'importation de boutures du Kenya. Une surveillance spécifique d'autres entreprises n'a révélé aucun signe du ravageur. Au cours des dernières années, des découvertes similaires ont été notées aux Pays-Bas. Ces incursions étaient liées à l'importation de boutures venant de pays tiers, et toutes ont été éradiquées avec succès.

Le statut phytosanitaire d'*Helicoverpa armigera* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi: **Absent, organisme nuisible éradiqué (2003, 2006, 2008, 2010, 2011, 2012), confirmé par prospection.**

Source: ONPV des Pays-Bas (2012-03).

Mots clés supplémentaires : incursion, éradication

Codes informatiques : HELIAR, NL

2012/073 Situation de *Globodera pallida* en Finlande en 2011

En 2011, des prospections officielles ont été conduites en Finlande pour évaluer la présence de *Globodera pallida* (Liste A2 de l'OEPP). Au total, 894 échantillons de sol ont été testés en 2011 (188 échantillons venant de champs de pommes de terre de semence-668 échantillons venant de champs de pomme de terre industrielles ou de consommation-38 échantillons venant de champs cultivés avec d'autres plantes). Sur ces 894 échantillons, 252 avaient été collectés en 2010 mais n'ont pas été inclus dans le rapport de prospection pour 2010, et un grand nombre d'échantillons collectés en 2011 attendent encore d'être analysés. Tous les échantillons testés en 2011 ont donné des résultats négatifs. L'ONPV de Finlande rappelle que *G. pallida* avait été détecté dans 4 champs en 2002 et 2 champs en 2004. Comme les mesures d'éradication sont appliquées pour au moins 9 ans, l'ONPV déclare que les 2 champs sont encore considérés comme contaminés.

La situation de *Globodera pallida* en Finlande peut être décrite ainsi: **Présent, quelques signalements (2 champs), soumis à éradication.**

Source: ONPV de Finlande (2012-03).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : HETDRP, FI

2012/074 'Candidatus Liberibacter asiaticus' détecté pour la première fois au Texas et en California (US)

En janvier 2012, la présence de '*Candidatus Liberibacter asiaticus*' (associé au huanglongbing des agrumes - Liste A1 de l'OEPP) a été confirmée pour la première fois au Texas (US). Cet agent pathogène a été détecté dans des échantillons collectés sur un oranger symptomatique (*Citrus sinensis*) situé dans un verger commercial d'agrumes de la région de San Juan (comté d'Hidalgo). Il est rappelé que depuis 2009, l'ensemble du territoire du Texas est réglementé pour le psylle vecteur de la maladie, *Diaphorina citri* (Hemiptera: Psyllidae - Liste A1 de l'OEPP). Des mesures d'éradication sont actuellement prises contre '*Ca. L. asiaticus*' au Texas.

En mars 2012, la présence de '*Ca. L. asiaticus*' a été confirmée pour la première fois en California (US). La bactérie a été détectée dans un échantillon de *D. citri* et de matériel végétal prélevé sur un Citrus dans une banlieue résidentielle dans la zone d'Hacienda Heights dans le comté de Los Angeles. Il est rappelé que psylle vecteur, *D. citri*, a été détecté pour la première fois en California en 2008 (SI OEPP 2008/160) et que des mesures officielles ont déjà été prises contre cet insecte dans plusieurs comtés (Imperial, Los Angeles, Orange, Riverside, San Bernardino, San Diego, Santa Barbara, Ventura). Des mesures d'éradication sont appliquées contre '*Ca. Liberibacter asiaticus*' (par ex. élimination des arbres infectés, lutte contre le psylle vecteur, restrictions sur le déplacement des agrumes) et des prospections intensives seront menées pour délimiter l'étendue de la maladie en California.

Aux Etats-Unis, le huanglongbing a été détecté pour la première fois en 2005 en Florida (actuellement signalé dans l'ensemble des 30 comtés producteurs d'agrumes), puis en Louisiana (2008), South Carolina (2009), Georgia (2009), et maintenant au Texas et en California. Les états d'Arizona, du Mississippi et d'Alabama ont détecté le psylle vecteur, *D. citri*, mais pas la maladie.

Le statut phytosanitaire de '*Candidatus Liberibacter asiaticus*' aux Etats-Unis est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones, et faisant l'objet d'une lutte officielle pour limiter sa dissémination (2012-01).**

Source: INTERNET

California Department of Food and Agriculture. News Release of 2012-03-30. Citrus disease huanglongbing detected in Hacienda Heights areas of Los Angeles county. http://www.cdfa.ca.gov/egov/Press_Releases/Press_Release.asp?PRnum=12-013

NAPPO Phytosanitary Pest Alert System. Official Pest Reports. USA (2012-01-20) APHIS confirms citrus greening (*Candidatus Liberibacter asiaticus*) in Texas. http://www.pestalert.org/oprDetail_print.cfm?oprid=512

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : LIBEAS, US

2012/075 Premier signalement du *Pepino mosaic virus* à Chypre

À Chypre, des symptômes ressemblant à ceux du *Pepino mosaic virus* (*Potexvirus*, PepMV - Liste d'Alerte de l'OEPP) ont été observés en janvier 2009 dans des serres de tomates. Des tests au laboratoire ont confirmé la présence du PepMV dans les plantes malades. Une vaste prospection a été réalisée en 2009 et 2010 dans des cultures de tomate au champ et sous serre pour déterminer l'incidence du PepMV sur l'île. Plus de 2500 échantillons ont été collectés sur 23 sites dans les principales zones de culture de la tomate à Chypre. En

outre, des échantillons d'adventices ont été collectés au hasard dans 2 cultures de tomate infectées par le PepMV (culture sous serre à Parekklesia près de Lemesos - culture en plein champ à Odou près de Larnaka). Les résultats ont montré que le PepMV est présent en culture de tomate sous serre et au champ dans trois districts: Ammochostos (Sotira, Paralimni), Larnaka (Odou, Melini, Zygi), et Lemesos (Parekklesia, Pyrgos, Zakaki). Le PepMV a également été détecté dans des nombreux échantillons d'adventices (i.e. *Amaranthus retroflexus*, *A. viridis*, *A. graecizans*, *Calendula arvensis*, *Chenopodium murale*, *Chrysanthemum segetum*, *Convolvulus arvensis*, *C. humilis*, *Datura innoxia*, *Malva neglecta*, *M. nicaeensis*, *M. parviflora*, *M. sylvestris*, *Onopordum cyprium*, *Plantago lagopus*, *P. major*, *Solanum nigrum*, *Sonchus asper*, *S. oleraceus*, *S. tenerrimus*). Enfin, tous les isolats chypriotes testés appartiennent au génotype CH2. Ceci est le premier signalement du PepMV à Chypre.

La situation du *Pepino mosaic virus* à Chypre peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2009, détecté dans les districts d'Ammochostos, Larnaka et Lemesos.**

Source: Papayiannis LC, Kokkinos CD, Alfaro-Fernández A (2012) Detection, characterization and host range studies of *Pepino mosaic virus* in Cyprus. *European Journal of Plant Pathology* 132(1), 1-7.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PEPMV0, CY

2012/076 Premier signalement du *Pepino mosaic virus* en Grèce

Au printemps 2010, des symptômes de mosaïque ont été observés sur des feuilles de tomates cerises (*Solanum lycopersicum* var. *cerasiforme* - cultivars hybrides 'Shiren', 'Tomito', 'Rubino top') cultivées sous serre dans les régions de Drymos et Vonitsa (préfecture d'Aetolia-Acarnania) en Grèce. Au total, 63 échantillons symptomatiques ont été collectés dans 11 serres où l'incidence de la maladie variait de 10 à 20%. Les résultats des analyses au laboratoire (DAS-ELISA) ont montré que 53 échantillons étaient infectés par le *Pepino mosaic virus* (*Potexvirus*, PepMV - Liste d'Alerte de l'OEPP), et 2 étaient co-infectés par le PepMV et le *Cucumber mosaic virus*. L'identité du PepMV a été confirmée dans 5 échantillons par des tests moléculaires (RT-PCR conventionnelle et en temps réel, séquençage). C'est la première fois que le PepMV est signalé en Grèce. Des mesures phytosanitaires ont été prises pour empêcher toute dissémination du PepMV en Grèce.

La situation de *Pepino mosaic virus* en Grèce peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2010 dans des tomates sous serre dans la préfecture d'Aetolia-Acarnania, sous contrôle officiel.**

Source: Efthimiou KE, Gatsios AP, Aretakis KC, Papayiannis LC, Katis NI, (2011) First report of *Pepino mosaic virus* infecting greenhouse cherry tomatoes in Greece. *Plant Disease* 95(1), p 78.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PEPMV0, GR

2012/077 Premier signalement du *Pepino mosaic virus* au Mexique

Au printemps 2010, des symptômes ressemblant à ceux du *Pepino mosaic virus* (*Potexvirus*, PepMV - Liste d'Alerte de l'OEPP) ont été observés dans une serre de tomate à Jocotitlán (Etat de Mexico), Mexique. Environ 50% des plantes de tomate présentaient des mosaïques foliaires, des tiges nécrotiques, une modification de la couleur et une déformation des fruits. Des analyses au laboratoire (ELISA, RT-PCR, séquençage, inoculation à des plantes indicatrices) ont confirmé la présence du PepMV dans les plantes de tomate malades, et des analyses de séquence ont montré que l'isolat mexicain était très proche de l'isolat type PepMV-CH2. Ceci est le premier signalement de PepMV au Mexique.

La situation du *Pepino mosaic virus* au Mexique peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2010 dans un site de production de tomate (serre) à Jocotitlán (Etat de Mexico).**

Source: Ling KS, Zhang W (2011) First report of *Pepino mosaic virus* infecting tomato in Mexico. *Plant Disease* **95**(8), 1035-1036.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PEPMV0, MX

2012/078 Premier signalement de *Phytophthora ramorum* en Grèce

En avril 2010, au cours d'une prospection conduite dans une pépinière de la préfecture de Fthiotis (Grèce centrale), des symptômes de nécrose sur tige et de lésions foliaires ont été observés sur 2 plantes en conteneurs de *Rhododendron* (hybride 'Kate Watere'). Ces plantes malades faisaient partie d'un lot qui avait été, à l'origine, importé de Belgique. Une espèce de *Phytophthora*, présentant les caractéristiques morphologiques typiques de *P. ramorum* a pu être isolée à partir des feuilles symptomatiques. Pendant que l'identification moléculaire de l'agent pathogène se terminait, la pépinière a été inspectée à nouveau 6 semaines après la découverte initiale. Il a pu être observé que la maladie s'était disséminée aux 5 plantes voisines (au sein du même bloc de pépinière), et qu'une des plantes infectées à l'origine était morte. Dès que l'identité de l'agent pathogène a été confirmée comme étant *P. ramorum*, des mesures d'éradication ont été appliquées dans la pépinière. Cependant, il est noté qu'il n'a pas été possible de retrouver toutes les plantes appartenant au lot infecté, et qu'il ne peut être exclu que certaines d'entre elles aient été vendues dans d'autres zones de Grèce. C'est la première fois que *P. ramorum* est signalé en Grèce.

La situation de *Phytophthora ramorum* en Grèce peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé dans 1 pépinière sur *Rhododendron*, soumis à éradication.**

Source: Tsopeles P, Paplomatas E, Tjamos SE, Soulioti N, Elena K (2011) First report of *Phytophthora ramorum* on *Rhododendron* in Greece. *Plant Disease* **95**(2), p 223.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PHYTRA, GR

2012/079 Premier signalement de *Mycosphaerella pini* en Norvège

Au cours d'une prospection conduite en août 2009 dans le nord de la Norvège, des symptômes typiques de la maladie des bandes rouges des aiguilles de pins ont été observés dans 4 jeunes peuplements de *Pinus sylvestris* (pins sylvestres). Les peuplements affectés étaient situés dans des sites humides, près de rivières, dans les municipalités de Bardu et Målselv (comté de Troms). La présence de *Mycosphaerella pini* (Annexes de l'UE) a pu être confirmée dans les pins malades. En juin 2010, une prospection a été menée dans le sud de la Norvège. Approximativement 100 peuplements de *P. sylvestris* ont été inspectés et des symptômes de la maladie des bandes rouges des aiguilles ont été observés dans 10 peuplements des municipalités d'Eidskog, de Kongsvinger et de Trysil (comté de Hedmark), et dans 1 peuplement de la municipalité de Nedre Eiker (comté de Buskerund). C'est la première fois que *M. pini* est signalé en Norvège.

La situation de *Mycosphaerella pini* en Norvège peut être décrite ainsi: **Présent, détecté pour la première fois en 2009 dans plusieurs peuplements de *P. sylvestris* dans le nord (comté de Troms) et dans le sud (comtés de Buskerund et Hedmark).**

Source: Solheim H, Vuorinen M (2011) First report of *Mycosphaerella pini* causing red band needle blight on Scots pine in Norway. *Plant Disease* 95(7), p 875.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : SCIRPI, NO

2012/080 Premier signalement de *Chalara fraxinea* au Royaume-Uni

Lors d'une inspection officielle menée en février 2012, des symptômes de dépérissement du frêne ont été observés sur *Fraxinus excelsior* dans une pépinière du sud de l'Angleterre (GB). Des symptômes suspects ont été identifiés dans un lot de 600 plantes qui avait été importé des Pays-Bas en novembre 2011. La présence de *Chalara fraxinea* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été confirmée en se basant sur les caractéristiques morphologiques du champignon. Des mesures d'éradication ont été immédiatement mises en place et le lot infecté de *F. excelsior* a été détruit. D'autres investigations sur le site ont révélé des symptômes suspects sur d'autres espèces de *Fraxinus* qui avaient aussi été introduites dans la pépinière en novembre 2011, et l'identification de l'agent causal est actuellement en cours. Des investigations sont menées pour retracer en amont tous les envois de *Fraxinus* provenant du même fournisseur néerlandais qui avait été importés au Royaume-Uni, ainsi que pour retracer en aval toutes les plantes provenant du lot infecté et qui avaient déjà été vendues par la pépinière britannique. Enfin, des prospections seront menées à proximité de la pépinière pour vérifier si *C. fraxinea* est présent dans les frênes sauvages. Le statut phytosanitaire de *Chalara fraxinea* au Royaume-Uni est officiellement déclaré ainsi: **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, soumis à éradication.**

Source: ONPV du Royaume-Uni (2012-03).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, incursion

Codes informatiques : CHAAFR, GB

2012/081 Manuel australien pour l'identification des mouches des fruits

L'*Australian handbook for the identification of fruit flies* (version 1) a récemment été publié sur le site Internet de Plant Health Australia et peut être téléchargé à l'adresse suivante : <http://www.phau.com.au/go/phau/biosecurity/fruit-fly>

Ce manuel est une compilation des techniques de diagnostic (méthodes de détection et d'identification) pour 47 espèces de mouches des fruits:

- Espèces d'*Anastrepha*: *A. fraterculus*, *A. ludens*, *A. obliqua*, *A. serpentina*, *A. striata*, *A. suspensa*.
- Espèces de *Bactrocera*: *B. albistrigata*, *B. aquilonis*, *B. atrisetosa*, *B. bryoniae*, *B. carambolae*, *B. caryeae*, *B. correcta*, *B. cucumis*, *B. cucurbitae*, *B. curvipennis*, *B. decipiens*, *B. dorsalis*, *B. facialis*, *B. frauenfeldi*, *B. jarvisi*, *B. kandiensis*, *B. kirki*, *B. kraussi*, *B. latifrons*, *B. melanotus*, *B. musae*, *B. neohumeralis*, *B. occipitalis*, *B. papayae*, *B. passiflorae*, *B. philippinensis*, *B. psidii*, *B. tau*, *B. trilineola*, *B. trivialis*, *B. tryoni*, *B. umbrosa*, *B. xanthodes*, *B. zonata*.
- Espèces de *Ceratitis*: *C. capitata*, *C. rosa*.
- *Dirioxa pornia*.
- Espèces de *Rhagoletis*: *R. completa*, *R. fausta*, *R. indifferens*, *R. pomonella*.

Source: Secrétariat de l'OEPP (2012-03).

Mots clés supplémentaires : publication, diagnostic

Codes informatiques : 1ANSTG, 1BACTG, 1CERTG, 1RHAGG

2012/082 Premier signalement d'*Euphorbia davidii* en Hongrie

Euphorbia davidii (Euphorbiaceae) a été trouvée pour la première fois en Hongrie dans un champ de maïs à Igar (comté de Fejér) à la fin août 2011 et a été initialement confondue avec *E. dentata*. On pense que cette espèce est entrée en Hongrie comme contaminant de semences de maïs. *E. davidii* est originaire d'Amérique du Sud et est largement répandue aux Etats-Unis. Dans la région OEPP, *E. davidii* est signalée en Ukraine (depuis 1995), en Italie (depuis 1995), en France (depuis 1997) et en Bulgarie (depuis 2009).

La Hongrie réalisera un suivi d'*E. davidii* afin d'évaluer son comportement envahissant. Des études seront entreprises sur sa répartition en Hongrie, son potentiel de dissémination à partir du site où elle a été signalée (notamment sa dissémination éventuelle vers des zones de préservation de la nature), et des mesures de gestion en culture.

Euphorbia davidii avait aussi été trouvée en France en 1997 dans un vignoble dans le département du Gard, et avait aussi été initialement confondue avec *E. dentata*. En France, *E. davidii* est actuellement signalée comme étant présente le long des routes et dans les champs de maïs, soja et les vignes. Une Analyse de risque française a souligné le potentiel de cette espèce à devenir une adventice commune dans les vignobles, les vergers et les cultures estivales, dans une large gamme de sols.

Source: Ministère hongrois du Développement Rural, Département du contrôle de la chaîne alimentaire (2012-04-12).

Autres sources consultées:

Delivering Alien Invasive Species Inventories for Europe (DAISIE) Database
<http://www.europe-aliens.org/>

Girod C & Fried G (2011) *Euphorbia davidii* Subils, an agricultural emerging invader in France? Poster présenté au Symposium de l'European Weed Research Society sur les Adventices et les plantes envahissantes (Ascona, CH, 2011-10-02/07).

Mots clés supplémentaires : Plante exotique envahissante, nouveau signalement

Codes informatiques : EPHDE, EPHDV, FR, HU, BG

2012/083 *Hygrophila polysperma* trouvée dans des eaux thermales en Allemagne et en Pologne

Hygrophila polysperma (Acanthaceae, Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvée en 2007 en Allemagne en Nordrhein-Westfalen (Kasterer Mühlenerft) dans la rivière thermale Erft, ainsi que dans le Lac Fültinger près de Köln.

Cette espèce a ensuite été trouvée en Pologne dans un étang de pêche d'une ferme près du lac de Patnowskie et du canal de Ślesiński, qui font partie du système de refroidissement de centrale électrique.

H. polysperma est considérée comme occasionnelle dans ces eaux thermales.

Source: Gabka M & Owsiany PM (2009) First records of the *Hygrophila polysperma* (Roxb.) T. Anderson (Acanthaceae) in Poland. *Botanika-Steciana* 13, 9-14.

Hussner A, Josephs M & Schmitz U (2007) About *Hygrophila polysperma* (Roxb.) T. Anderson and *Pontederia cordata* in North Rhine-Westphalia. *Floristische Rundbriefe* 40, 25-30.

Hussner A (2005) Zur Verbreitung aquatischer Neophyten in der Erft (Nordrhein-Westfalen). *Frankfurter Geobotanische Kolloquien* 19, 55-58.

Mots clés supplémentaires : Plantes exotiques envahissantes, nouveaux signalements

Codes informatiques : HYGPO, DE, PL

2012/084 Nouvelle plante exotique trouvée en Corse (FR) et statut d'autres plantes exotiques

Des études de terrain sur les plantes exotiques envahissantes ont été conduites en Corse (FR) au cours de l'été et l'automne 2011. Les résultats montraient que plusieurs plantes exotiques sont actuellement en train de se disséminer sur l'île et une espèce a été signalée pour la première fois en Corse.

Une nouvelle espèce a été découverte et peut représenter une menace:

- *Paspalum notatum* (Poaceae): originaire des Amériques, cette plante est vendue sous forme de semences en France comme espèce de pelouse. *P. notatum* a été observée dans un camping à Porto-Vecchio même si elle n'y avait pas été plantée ; elle formait 3 zones de 2 à 5 m² chacune. Cette espèce doit être suivie avec attention étant donné son comportement envahissant ailleurs dans le monde.

Deux espèces étaient déjà connues comme présentes en Corse et pourraient représenter une menace:

- *Lantana camara* (Verbenaceae): originaire des Amériques, cette espèce est une plante envahissante bien connue dans les zones tropicales. *L. camara* pourrait se naturaliser à Porto-Vecchio dans un futur proche car elle y produit des fruits et des plantules.
- *Podranea ricasoliana* (Bignoniaceae): indigène d'Afrique, cette espèce a déjà été signalée en France métropolitaine (mais n'y est pas établie), en Italie et en Espagne, ainsi qu'en Corse à Calvi et Tarco. Cette espèce a également été observée à Porto-Vecchio envahissant 1000 m² d'une oliveraie. Cette espèce doit être suivie avec attention étant donné son comportement envahissant ailleurs dans le monde.

Les espèces exotiques suivantes se disséminent rapidement en Corse:

- *Crepis bursifolia* (Asteraceae): originaire du sud de l'Italie, cette plante étend son aire de répartition dans la partie occidentale de la zone méditerranéenne, ainsi qu'en Corse.
- *Dysphania pumilio* (Dyasphaniaceae): originaire d'Australie, l'aire où cette espèce est naturalisée s'étend dans l'ouest de l'Europe, dont la Corse.
- *Eleusine indica* (Poaceae): indigène d'Afrique et d'Asie, cette espèce est largement répandue en Europe et se dissémine dans les zones urbaines de Corse.
- *Gaura lindheimeri* (Onagraceae): originaire d'Amérique du Nord, cette espèce ornementale est largement cultivée et étend son aire de répartition en Corse.

Source: Jean-Marc Tison, communication personnelle 2012, Email: jmltison@gmail.com

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, nouveaux signalements

Codes informatiques : CHEPU, CVPBU, ELEIN, GAALI, LANCA, PASNS, PDRRI, FR

2012/085 Un protocole pour déterminer les restrictions d'utilisation des plantes ornementales exotiques envahissantes

Les différentes définitions et concepts qui déterminent ce qu'est une plante exotique envahissante n'aident pas les scientifiques et les horticulteurs à s'accorder sur les espèces envahissantes qui ne doivent plus être plantées. Le manque de différenciation entre les espèces exotiques ayant ou non le potentiel de causer un impact négatif majeur peut gonfler le nombre d'espèces listées, ce qui peut décourager les horticulteurs d'agir et conduire les décideurs à rejeter les initiatives sur les plantes exotiques envahissantes. En outre, les listes de plantes exotiques envahissantes sont généralement construites sur des critères différents, ce qui alimente parfois des débats conflictuels préjudiciables à la mise en œuvre des recommandations sur les espèces exotiques envahissantes.

Pour contrer ces difficultés, il faut convenir de critères clairs pour lister les plantes exotiques envahissantes. Un protocole d'évaluation est proposé pour déterminer si une espèce peut ou non être cultivée à des fins ornementales. La particularité de ce protocole est qu'il considère si une espèce est généraliste (une espèce qui peut coloniser de nombreux habitats différents) ou spécialiste (une espèce qui ne peut coloniser que des habitats spécifiques), principalement en regardant les habitats envahis. Les espèces généralistes capables de se propager à des zones qu'elles pourraient menacer devraient être interdites. Les espèces spécialistes ayant une faible capacité à se disséminer à grande distance pourraient encore être plantées dans des zones qui ne sont pas connectées à/ proches de zones menacées. Le protocole permet de prendre en compte les aspects positifs d'une espèce ornementale.

Pour tester ce protocole, 20 espèces qui font partie à la fois de la base de données DAISIE des plantes exotiques en Europe et du catalogue français des espèces cultivées (ASPECO) ont été évaluées en utilisant les critères proposés.

Le tableau ci-dessous présente un résumé de l'impact global de l'espèce (sur la santé humaine, les activités économiques, la biodiversité et les écosystèmes en prenant en compte l'impact le plus élevé), si l'espèce est généraliste ou spécialiste, sa capacité de dissémination, son bénéfice global (dans la réduction de l'empreinte écologique des plantations, sur sa fonction paysagère, ou concernant son intérêt économique ou culturel, en prenant le bénéfice le plus élevé). Ces facteurs, ainsi que la connaissance de la plante, fournissent une recommandation finale pour la France à partir de ce protocole:

Espèce	Impact global	Spécialiste/ généraliste	Dissémination	Bénéfice global	Recommandation pour la France
<i>Achillea crithmifolia</i> (Asteraceae)	Faible	Spécialiste	Longue distance	Élevé	Plantation possible n'importe où, mais reste sur la liste d'observation
<i>Ailanthus altissima</i> (Simaroubaceae, Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes)	Moyen	Généraliste	Longue distance	Moyen	Ne pas cultiver
<i>Baccharis halimifolia</i> (Asteraceae, Liste OEPP des PEE)	Élevé	Généraliste	Longue distance	Élevé	Ne pas cultiver
<i>Buddleja davidii</i> (Scrophulariaceae, Liste OEPP des PEE)	Élevé	Généraliste	Longue distance	Élevé	Ne pas cultiver
<i>Carpobrotus</i> spp. (Aizoaceae, Liste OEPP des PEE)	Élevé	Spécialiste	Longue distance	Élevé	Ne pas cultiver
<i>Cortaderia selloana</i> (Poaceae, Liste OEPP des PEE)	Élevé	Généraliste	Longue distance	Élevé	Ne pas cultiver
<i>Erigeron karvinskianus</i> (Asteraceae)	Faible	Généraliste	Courte distance	Élevé	Plantation possible n'importe où, mais reste sur la liste d'observation
<i>Eschscholzia californica</i> (Papaveraceae)	Faible	Généraliste	Courte distance	Élevé	Plantation possible n'importe où, mais reste sur la liste d'observation
<i>Ipheion uniflorum</i> (Amaryllidaceae)	Faible	Généraliste	Courte distance	Moyen	Plantation possible n'importe où, mais reste sur la liste d'observation
<i>Lippia canescens</i> (Verbenaceae)	Élevé	Spécialiste	Courte distance	Élevé	Plantation possible uniquement hors zones à risque

Espèce	Impact global	Spécialiste/généraliste	Dissémination	Bénéfice global	Recommandation pour la France
<i>Medicago arborea</i> (Fabaceae)	Faible	Spécialiste	Courte distance	Élevé	Plantation possible n'importe où, mais reste sur la liste d'observation
<i>Nassella trichotoma</i> (Poaceae, Liste d'Alerte de l'OEPP)	Moyen	Spécialiste	Courte distance	Élevé	Plantation possible hors zones à risque
<i>Oenothera speciosa</i> (Onagraceae)	Élevé	Généraliste	Longue distance	Élevé	Ne pas cultiver
<i>Oxalis pes-caprae</i> (Oxalidaceae, Liste OEPP des PEE)	Élevé	Généraliste	Longue distance	Faible	Ne pas cultiver et s'assurer que le sol utilisé en pépinière est exempt de bulbilles
<i>Pennisetum clandestinum</i> (Poaceae)	Élevé	Généraliste	Longue distance	Élevé	Ne pas cultiver
<i>Pennisetum setaceum</i> (Poaceae)	Élevé	Généraliste	Longue distance	Élevé	Ne pas cultiver
<i>Pennisetum villosum</i> (Poaceae)	Élevé	Généraliste	Longue distance	Élevé	Ne pas cultiver
<i>Pittosporum tobira</i> (Pittosporaceae)	Faible	Spécialiste	Longue distance	Élevé	Plantation possible n'importe où, mais reste sur la liste d'observation
<i>Stenotaphrum secundatum</i> (Poaceae)	Moyen	Spécialiste	Courte distance	Élevé	Plantation possible uniquement hors zones à risque et leurs abords ; des cultivars stériles doivent être utilisés.
<i>Stipa tenuissima</i> (Poaceae, Liste d'Alerte de l'OEPP)	Moyen	Généraliste	Courte distance	Élevé	Plantation possible uniquement hors zones à risque

Source: Filippi O & Aronson J (2010) Plantes invasives en région méditerranéenne: quelles restrictions d'utilisation préconiser pour les jardins et les espaces verts ? *Ecologia mediterranea* 36(2), 31-54.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes **Codes informatiques :** 1CBSG, ACHCR, AILAL, BACHA, BUDDA, CDTSE, ERIKA, ESHCA, IPHUN, LIPCA, MEDAR, OEOSP, OXAPC, PESCL, PESSA, PESVI, PTUTO, STDN, STDTR, STPSE, FR

2012/086 Enquête française sur la façon dont les plantes exotiques envahissantes sont perçues par les municipalités et les paysagistes

Evaluer comment les professionnels de l'horticulture perçoivent les plantes exotiques envahissantes est un prérequis nécessaire pour lancer des actions de communication sur ce thème.

En 2011, une enquête Internet a été menée en France. Elle s'adressait spécifiquement aux municipalités de plus de 2000 habitants et aux entreprises du paysage. Ses objectifs étaient:

- D'évaluer comment les plantes exotiques envahissantes sont considérées par les professionnels du paysage;
- De quantifier et de décrire l'utilisation de ces espèces;
- D'identifier des actions préventives volontaires entreprises par les entreprises du paysage.

Cent dix (110) personnes ont répondu au questionnaire, dont 63% faisaient partie de municipalités, et 37% d'entreprises du paysage.

Douze pourcents (12%) des répondants considéraient que les plantes exotiques envahissantes représentent un sujet prioritaire, et 45% considéraient que c'était un sujet très important. Ce niveau d'intérêt suggère que le panel des personnes interrogées est déjà bien au fait des problèmes causés par les plantes exotiques envahissantes, et ne peut pas être considéré comme très représentatif des professionnels du domaine.

Une liste de plantes ornementales envahissantes était fournie avec le questionnaire et les personnes interrogées étaient invitées à la commenter:

- Les espèces ornementales les plus largement utilisées qui sont considérées comme envahissantes sont: *Acer negundo* (Sapindaceae), *Pennisetum setaceum* (Poaceae, Liste d'Alerte de l'OEPP), *Lonicera japonica* (Caprifoliaceae), *Cortaderia selloana* (Poaceae, Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes), *Ligustrum* sp. (Oleaceae);
- Les espèces dont les répondants considèrent qu'elles ne devraient pas être utilisées à cause de leur comportement envahissant sont: *Fallopia japonica* (Polygonaceae, Liste OEPP des PEE), *Phytolacca americana* (Phytolaccaceae), *Ambrosia artemisiifolia* (Asteraceae, Liste OEPP des PEE), *Heracleum mantegazzianum* (Apiaceae, Liste OEPP des PEE), *Impatiens glandulifera* (Balsaminaceae, Liste OEPP des PEE).
- Certaines espèces n'ont pas reçu de commentaires car elles n'étaient probablement pas assez bien connues des répondants: *Pueraria lobata* (Fabaceae, Liste A2 de l'OEPP), *Solidago gigantea* (Asteraceae, Liste OEPP des PEE), *Amorpha fruticosa* (Fabaceae, Liste OEPP des PEE), *Fallopia sachalinensis* (Polygonaceae, Liste OEPP des PEE), *Cornus sericea* (Cornaceae, Liste d'Alerte de l'OEPP).

Il apparaît à partir de ce questionnaire que les plantes exotiques envahissantes émergentes ne sont pas identifiées comme envahissantes par les répondants et sont encore largement utilisées. Lorsqu'ils sont interrogés sur les mesures éventuelles, les répondants sont favorables à la mise en œuvre de réglementations et d'autres mesures comme les Codes de conduite, la formation, l'utilisation d'espèces non-envahissantes comme alternatives et la surveillance. De plus, environ 70% des répondants considéraient qu'ils n'avaient pas été suffisamment informés sur le sujet, et demandaient qu'un réseau d'information pour les professionnels du paysage et des pépinières soit développé. Les résultats de cette enquête seront publiés en temps voulu sur le site Internet de Plante & Cité (www.plante-et-cite.fr). Une autre enquête dirigée vers les professionnels des pépinières (c'est-à-dire les importateurs, les producteurs et les distributeurs de végétaux) est prévue sur le même sujet en 2012.

Source: Communication personnelle avec Damien Provendier (2012-04).

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, sciences sociales

Codes informatiques : 1LIGG, ACRNE, AMBEL, AMHFR, CDTSE, CRWSR, HERMZ, IPAGL, LONJA, PESSA, PHTAM, POLCU, PUELO, REYSA, SOOGI, FR

2012/087 Un nouveau livre pour identifier les plantes exotiques envahissantes pour le grand public

Un guide d'identification au champ des plantes exotiques envahissantes en France vient d'être publié par Fried G (2012) avec une préface écrite par Pr. Jacques Maillet. Le principal objectif de ce guide pratique est d'aider le grand public à identifier les plantes exotiques envahissantes, mais il peut aussi être utile aux gestionnaires des zones naturelles. Ce livre est organisé pour permettre l'identification facile de 116 espèces de plantes considérées comme envahissantes en France, selon leur groupe biologique (succulentes, arbres et buissons, Poaceae, aquatiques, lianes, autres herbacées) combiné avec des critères morphologiques simples comme la morphologie des feuilles ou la couleur des fleurs. Pour chaque espèce les informations suivantes sont données: noms français et latin, description botanique avec des images détaillées, impacts causés par l'espèce, aire d'origine et répartition en France, habitats où elle est présente, et les autres espèces avec lesquelles on pourrait la confondre. Les principales caractéristiques sont données pour distinguer entre les espèces apparemment similaires (par ex. *Carpobrotus* spp., *Ludwigia* spp., *Reynoutria* spp.). De plus, le livre fournit des informations générales sur les plantes exotiques envahissantes: comment elles sont introduites dans de nouveaux territoires et comment elles se disséminent, quels sont leurs impacts, les facteurs biologiques favorisant leur comportement envahissant et les méthodes de lutte.

Source: Fried G (2012) Guide des plantes invasives. Belin, 272 pp.
(avec une préface écrite par Pr. Jacques Maillet)
http://www.editions-belin.com/ewb_pages/f/fiche-article-guide-des-plantes-invasives-16445.php

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, publication

Codes informatiques : FR

2012/088 Un nouveau journal international en ligne sur la gestion des invasions biologiques

“Management of Biological Invasions” est un nouveau journal en ligne, libre d'accès, à comité de lecture qui traite des expériences pratiques sur le terrain de la gestion des invasions biologiques: <http://managementofbiologicalinvasions.net/>. Il traite de thèmes comme les résultats de la gestion et les études de cas, la présence de nouvelles espèces, les processus d'invasion ou les relations écologiques, l'analyse de risque et les systèmes d'alerte précoce, les analyses coûts-bénéfices, les aspects sociologiques et la perception qu'a le public des programmes de gestion des invasions, les politiques de gestion, etc. Les articles sont publiés en anglais et en espagnol.

Source: Secrétariat de l'OEPP (2012-04).

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, publication

2012/089 Symposium international sur les tendances actuelles en protection des plantes, Belgrade (RS), 2012-09-25/28

Un Symposium international sur les tendances actuelles en protection des plantes sera organisé par les Facultés d'Agriculture et de Science de l'Université Novi Sad et l'Agence européenne de l'environnement à Belgrade (RS) les 2012-09-25/28. Ce Symposium se tiendra conjointement avec l'atelier ESENIAS intitulé "Managing Invasive Alien Species in South Eastern Europe countries: the way ahead" (gérer les espèces exotiques envahissantes dans les pays du sud-est de l'Europe: la route à suivre"), qui est la continuation d'une série d'ateliers sur les espèces envahissantes dans les pays de l'ouest des Balkans. L'atelier ESENIAS traitera de l'élaboration d'une liste régionale d'espèces envahissantes, des pratiques actuelle dans la gestion des espèces envahissantes (élimination, mesures de lutte, caractérisation du comportement envahissant) et du suivi des espèces envahissantes.

Source: Contact: Mme Dragana Marisavljevic, Email: marisavljevicd@yahoo.com

Site Internet du Symposium international et de l'Atelier:
<http://www.izbis.com/aktuelno-e.html>

Mots clés supplémentaires : Plantes exotiques
envahissantes, conférence

Codes informatiques : RS